Synthèse disponibilité API DSP2

Version du 10/02/2024 (annule et remplace les versions antérieures)

Al	PI/ Périmètre	Principales Limites	Date de résolution prévisionnelle	Accès principal avant résolution	Lien Documentation
Banque Populaire (*)	Tous PSU	Redirection App2App AlS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile Redirection App2App PIS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Résolu (janvier 2024) PIS / PART : avril 2024 PIS / PRO + ENT: avril 2024	Non applicable	
	Particulier / DEI Part	Redirection App2App PIS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Avril 2024	Non applicable	
Caisse d'Epargne (**)	Professionnel / DEI Pro Entreprise / CE Net	Aucune Redirection App2App PIS non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Non applicable Avril 2024	Non applicable Non applicable	
	Représentant légal / DEI WebProtexion	Périmètre non couvert à date par l'API	N/A	Accès via fallback et authentification mutuelle TLS par certificat eIDAS (QWAC)	Pour plus d'information concernant l'accès via fallback, cas d'usage "Utiliser le fallback" de la page : https://developer.bpce.fr/credit-cooperatif-information-sur-compte-norme-stet-v1-6-2/#0-4
BRED	Tous PSU				
Natixis Wealth Management France	Tous PSU	Redirection App2App non prise en compte dans le cadre d'une authentification forte lorsque réalisée avec une application mobile	Résolu (fin septembre 2022)		
Natixis Corporate And Investment Banking (ex. : Global Trade)	Tous PSU	Deux authentifications fortes à réaliser lors d'une initiation de paiement avec présentation des éléments nécessaires à l'identification du PSU et du compte	Report dans l'API du niveau de sécurité en place en accès direct pour cette opération (double ou triple validation	Accès via fallback et authentification mutuelle TLS par certificat elDAS (QWAC)	Pour plus d'information concernant l'accès via fallback, cas d'usage "Utiliser le fallback" de la page : https://developer.bpce.fr/natixis-information-sur-compte-norme-stet-v1-6-2/#2-5

^(*) couvre aussi les établissements servis le même système d'information que les Banques Populaires : Banque de Savoie, Banque Palatine

^(**) couvre aussi les établissements servis le même système d'information que les Caisses d'Epargne : BCP Banque, Crédit Coopératif, BTP Banque